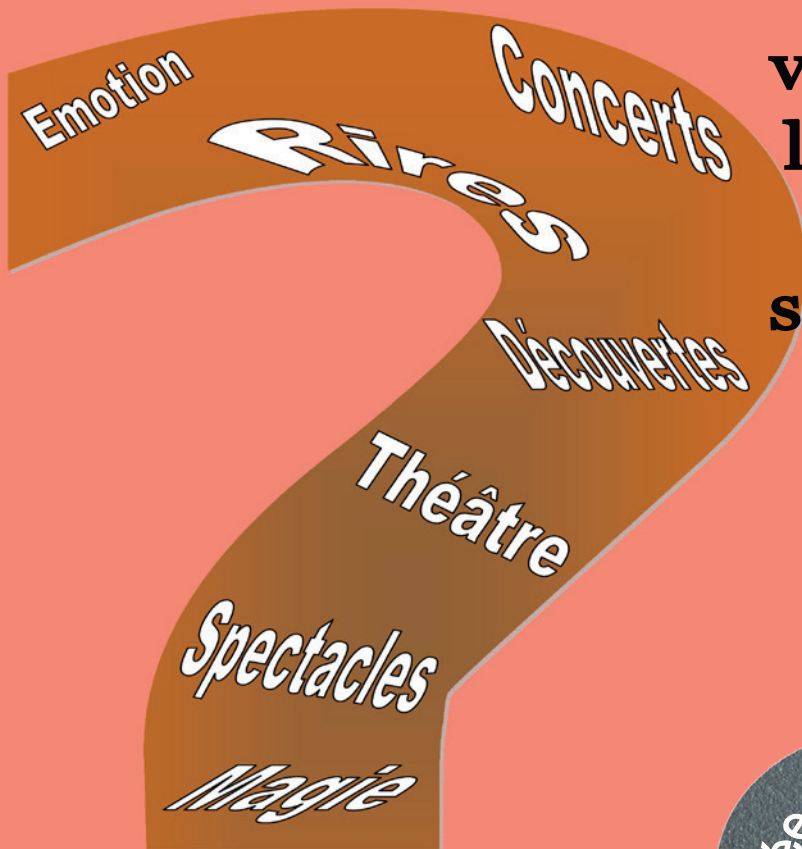




**L'ABACA
vous donne
rendez-vous**

Samedi 16 Juin à 18h



**venez découvrir
la présentation
de la
saison culturelle
2018-2019**



• pages 2 à 8

Infos citoyens

• page 9

Animations

• page 11

Patrimoine naturel communal

• page 12

Etat civil - Numéros utiles

**Journal municipal d'informations
de la commune
de Cherves-Richemont**

Directeur de la publication

Alain RIFFAUD

Rédaction – Composition

Christiane JAULIN

Francis PAUMERO

Céline CLERFEUILLE

Bruno LANAUD

Françoise VAN RAEPENBUSCH

Véronique TOFFANO

Pierre BARRETEAU

Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont

Pierre BARRETEAU

Bruno LANAUD

Jean-Pierre LAMBERT

Maquette et impression

Imprimerie Cognacaise

14, impasse Lazare Carnot

16100 COGNAC

Tél. 05 45 32 09 68

E-mail : martine.impcognacaise@wanadoo.fr

MAIRIE

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

2 Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES RICHEMONT

16121 COGNAC CEDEX

16370 CHERVES-RICHEMONT

Tél : 05 45 83 25 69

Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Site web : cherves-richemont.com

L' ABACA lance sa 3^{ème} saison culturelle

La deuxième saison culturelle de l'Abaca s'est clôturée en avril avec une opérette humoristique «Sire de Vergy» qui a ravi le public.

Après chaque représentation, les spectateurs ont partagé des moments agréables avec les artistes qui se sont prêtés volontiers au jeu des dédicaces et des photos. Ils nous ont fait part de leur satisfaction et leurs commentaires favorables nous encouragent à rester fidèles à notre ligne artistique, à savoir vous présenter des spectacles de qualité avec des têtes d'affiche et des artistes moins connus mais talentueux, qui touchent un public varié afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes pour que petits et grands y trouvent du plaisir.

Cette nouvelle saison 2018-2019 va vous réserver de belles surprises. Nous n'en dirons pas plus ; nous vous invitons à venir découvrir la nouvelle programmation le **samedi 16 juin 2018 à 18 heures** et vous saurez ce qui se cache derrière ce point d'interrogation. **Entrée libre et gratuite.**

Nous souhaitons vous y voir nombreux et espérons que cette nouvelle saison vous donnera envie de voir nos spectacles.

Toute l'année, l'espace culturel l'Abaca accueille également d'autres spectacles (pièces de théâtre, représentations scolaires, conférences, concerts, spectacles de danses...). Vous pouvez facilement les retrouver sur la page de l'Abaca (labaca.cherves-richemont.com) ou sur sa page facebook (facebook.com/labaca.chervesrichemont/). L'Abaca peut également être loué par des entreprises (assemblées générales, fêtes de fin d'année, séminaires, colloques...) et par des particuliers (mariages, fêtes familiales...). Pour tout renseignement, contacter la mairie au 05 45 83 25 69.



Réception



Repas



Concert



Théâtre



Défilé de mode



Spectacle scolaire



Conférence

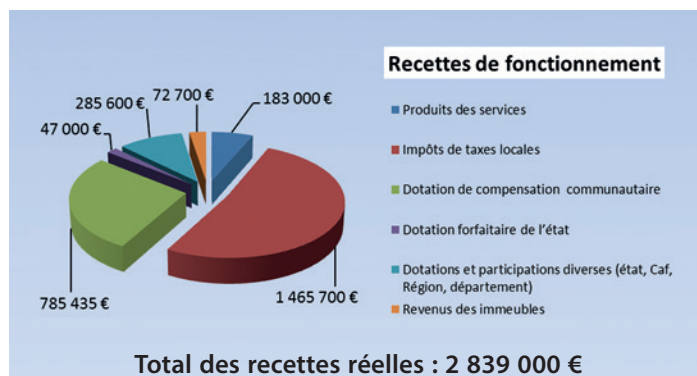
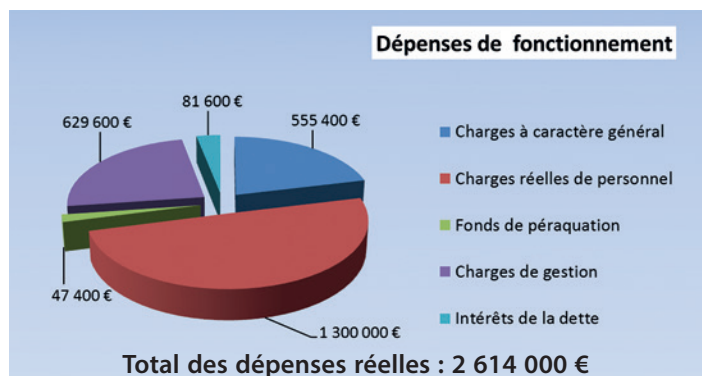
BUDGET

Résultats du compte administratif 2017

Le compte administratif constitue le compte rendu de la gestion pour l'exercice écoulé. Il trace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'exercice écoulé et constate les résultats comptables.



Section de Fonctionnement 2017



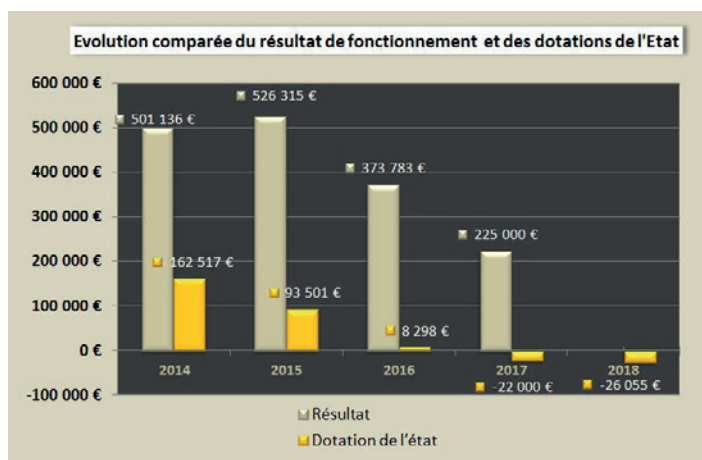
Section Investissement 2017

DEPENSES

Remboursement du capital d'emprunt :	135 210 €
Immobilisations incorporelles (études logicielles...) :	34 764 €
Acquisitions diverses :	89 653 €
Travaux dans les bâtiments :	39 815 €
Travaux de voirie :	90 485 €
Dépenses réelles de l'année 2017 :	389 927 €

RECETTES

Dotations taxes (Fonds de compensation TVA et taxes d'aménagement) :	558 833 €
Subventions d'investissement :	90 100 €
Recettes réelles sur 2017 :	648 933 €



Le résultat de l'année s'élève à 225 000€.

Il est en baisse par rapport à 2016 et se dégrade depuis quelques années. Cela s'explique notamment par la baisse des dotations de l'Etat.

Pour 2018, la commune ne percevra plus d'aide. Elle reversera même 26 055€.



Budget 2018

Le budget 2018 a été voté le 9 avril 2018.

Il s'élève à 3 702 222,26 € en fonctionnement et 1 887 132,49 € en investissement.

Il est en diminution de 250 000 € en fonctionnement et de 2 millions en investissement.

Taxes Locales

Après sept années consécutives sans hausse de la fiscalité, le conseil municipal a dû se résoudre à augmenter les taux d'imposition. Cette hausse est nécessaire pour compenser la diminution constante des dotations de l'état, mais aussi la baisse pour cette année des dotations communautaires. Elle est aggravée en raison d'une diminution de 20% des bases de fiscalité sur le foncier bâti par la faute d'une erreur de l'Etat (Base 2017 : 6 047 675, Base 2018 : 4 489 000, Soit -300 000 € de recette).

En revanche, **le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères baissera de presque 5 points et passera de 15.54% à 10.81% en 3 ans.**

Au cumul, la hausse de fiscalité devrait être faible pour la plupart des administrés.

	Taux 2018 Communal	Taux 2017* départemental	Taux 2017* national
Taxe d'habitation	8.57%	20.53%	24.47%
Taxe sur le foncier bâti	14.74%	25.24%	21.00%
Taxe sur le foncier non bâti	45.16%	53.02%	49.46%

* les taux 2018 ne sont pas connus à ce jour.

Un OSTEOPATHE s'installe à la maison médicale

Depuis le 11 avril dernier, **Florian Cecchini** est installé en qualité d'**ostéopathe** au **Centre médical de Cherves**, 41 avenue Jean Monnet. Sa parfaite connaissance de la commune et des alentours depuis son enfance a été un atout essentiel pour le choix de son implantation professionnelle. Il s'est formé au cours de 5 années (2012/2017) à l'**Institut d'ostéopathie de Bordeaux**, avec l'accueil obligatoire de 150 patients dans les 3 dernières années et des stages en externe à Saintes. Il a ensuite choisi une spécialisation de 6 mois au **Collège ostéopathique de Bordeaux**, pour tout ce qui a trait au crâne et aux mandibules. Pour lui, la manipulation ostéopathique n'est pas qu'**une technique thérapeutique** en cas de douleurs à soigner ; elle a un **but préventif**, et à ce titre, l'échange et le contact avec les patients sont essentiels. C'est pourquoi Florian Cecchini offre **une amplitude d'accueil de 7 h à 21 h, du lundi au samedi, toujours sur rendez-vous.**



Coordonnées : 06 42 56 80 23

« A L'ANCIENNE » Nouvelle entreprise de maçonnerie installée sur Cherves-Richemont

Philippe FABRE, entrepreneur a grandi à Richemont. Très attaché à son village, il a souhaité s'y installer. Dès son CAP maçonnerie, il s'est tout de suite orienté vers son domaine de prédilection : **le bâti ancien.**

Ses compétences :

- **enduit de façade à la chaux** (unité entre le bâti ancien et les extensions en parpaing, finitions style ancien ou contemporain)
- **mur en moellons** : reprise, construction, réparation
- **Pierre de taille** : changement de pierre de gond, seuil, marches,...
- **toiture** : reprise de maçonnerie (mouchettes, faîtières), recherche de fuites, remaniement
- **en intérieur** : chape à la chaux, enduits de mur à la chaux ou chanvre/chaux, intégration des réseaux



Il met à votre service **15 ans d'expérience dans le bâti ancien**, savoir-faire spécifique, expertise et conseil.

Coordonnées : 06 82 79 92 39

12, route de la commanderie, 16370 Cherves Richemont

EDEN-CARTE / SICOT - TARDY TP

Thierry Sicot a créé **Eden Carte** en 2003, entreprise de **création et entretien d'espaces verts, élagage et construction paysagère.** Depuis le début de l'année 2018, son fils Dylan est devenu chef d'équipe d'Eden Carte, toujours dirigée par Thierry et Laurence Sicot. Cette décision est liée au challenge lancé par Thierry Sicot. Depuis le 1^{er} février, il est à la tête d'une SAS de **travaux publics, terrassement, aménagement de cours et trottoirs, assainissement, location de bennes.** Il a en effet repris l'**EURL Julian Tardy, de Chaniers (17)** avec ses 10 salariés. L'enjeu est important pour tous et la détermination est à la hauteur.

Coordonnées : Eden carte : 05 45 32 48 23 / 06 82 48 24 82

SAS Sicot-Tardy TP : 06 87 68 41 35.

GRAVEUR SUR VERRE... lorsqu'une passion devient un métier

En quelques années, il est passé de la gravure sur verre par simple plaisir à l'exercice d'un véritable métier d'art. **Olivier Fournier** est véritablement devenu **graveur sur verre** en 2017; il a installé atelier et magasin dans son habitation **à la Tonnelle, à la sortie d'Orlut vers Mesnac.** Sur toute sorte de supports en verre (tasse, bol, bouteille, carafe, vitre de voiture, et même article funéraire...) et avec des écritures variées, il répond à toute commande en quelques jours. Son objectif est de produire des **œuvres personnalisées** pour **un coût modique**, accessible à tous les âges et pour tous les événements.

Coordonnées : 05 45 80 97 12 / 06 03 06 61 72

email : gravuresurverre16@gmail.com

site : gravureverre16.wixwite.com/gravure



COACH FAMILIAL pour Pascale POUPELIN

Depuis l'été 2017, **Pascale Poupelein** a créé à **Fontenille** son entreprise de **coaching familial.** Elle décrit ainsi son domaine d'action : « Dans un contexte de **conseil-soutien-aide concrète**, une **diversité de services**, allant du **soutien scolaire, l'assistance administrative, l'accompagnement pour les courses, la préparation des repas, la collecte et livraison de linge repassé; et même la décoration intérieure et le jardinage.** Autant d'offres en direction des personnes et des familles, notamment celles qui travaillent et aspirent à profiter d'un peu de temps libre.

Coordonnées : 06 59 55 51 98

Email :

entreprisepoupelein@outlook.fr .



TRAVAUX

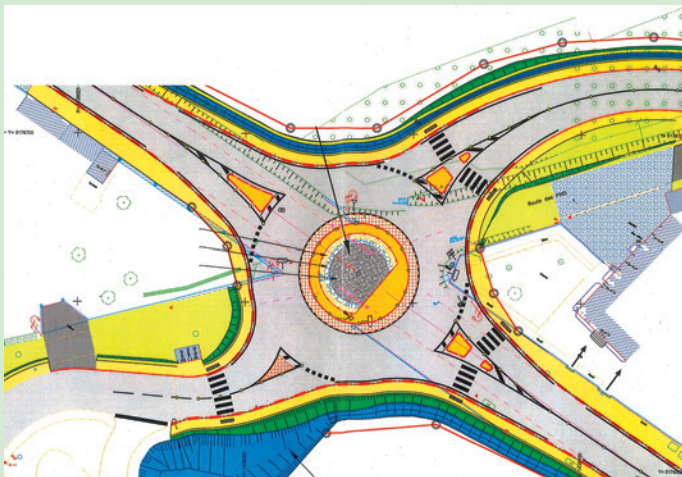
Aménagement du futur rond-point

L'obtention du permis de construire de l'Abaca avait fait l'objet de conditions particulières portant sur son accès à partir de la RD 731.

En effet, pour des raisons de sécurité routière, l'État a imposé la construction d'un rond-point pour un accès sécurisé avec un fort ralentissement de la vitesse.

Dans un premier temps, il a été nécessaire d'acquérir du terrain aux cinq propriétaires voisins, de démonter les murs d'enceinte de deux propriétés et de les reconstruire pour permettre l'emprise du rond-point. Ces travaux sont en cours de réalisation par les services techniques de la commune.

Après les vacances d'été, en principe la dernière semaine d'août, les entreprises devraient être présentes pour commencer le giratoire ; ce qui occasionnera une gêne pour les usagers durant les quatre mois nécessaires à la réalisation.



Dès l'ouverture du rond-point, les poids lourds desservant les entreprises et notamment la distillerie de la Salle ne seront plus autorisés à circuler dans la rue de la Gendarmerie et devront emprunter la route des Pins. Ce nouvel itinéraire poids lourds nécessite aussi un aménagement à partir de l'angle de la route des Pins, de la Gendarmerie et la route de la Garnerie. Ces travaux se feront en même temps que ceux déjà programmés de la Route de la Garnerie (enfouissement des réseaux, réalisation de trottoirs côté habitations, places de stationnement côté place et nouvel enrobé pour supporter les charges lourdes et limiter le bruit de roulement).

Une nouvelle voie remplace partiellement la VC n°3

Afin de poursuivre le plan d'exploitation des carrières, la société Garandeau a procédé à la réalisation de la déviation de la voie communale n°3. Cette nouvelle voie comprend un pont de franchissement pour laisser l'accès au chantier. L'entretien du pont est à la charge de la société, le reste de la voie est à la charge de la commune.



PLUI : Harmonisation de notre cadre de vie au niveau de l'Agglo

Le PLU avait mis un peu de temps à être finalisé que déjà on parle de son successeur : le PLUi.

Ce petit « i » (pour intercommunal) est plein d'ambitions. Il a pour but de déterminer pour l'ensemble des 58 communes de l'Agglo les sols constructibles (habitat, activités économiques), les sols voués à l'agriculture, ceux réservés aux espaces naturels, ainsi que les règles à respecter en termes d'aménagement et de construction.

L'ensemble du territoire devrait alors être harmonisé et le coût d'étude des projets devrait être réduit.

Vous êtes également acteur de ce projet avec un registre mis à la disposition pour recueillir les demandes des administrés dans chaque mairie ainsi qu'au siège de la communauté d'Agglo et ce jusqu'en 2022.

Vous pouvez également avoir des informations complémentaires en consultant le site <http://www.grand-cognac.fr>. De plus votre site municipal <http://cherves-richemont.com> vous tiendra au courant au fur et à mesure de l'évolution du projet



A la maternelle Jean-Marie Wéber, le jardin pédagogique partagé évolue

Chaque classe a reçu une seconde visite et le soutien des animateurs des Jardins Respectueux.

Ainsi, le **1^{er} février**, les **PS/MS** ont bénéficié d'une animation avec les Jardins Respectueux autour de 3 ateliers :

* Le premier, autour de l'osier avec réalisation de nichoirs, d'attrape-rêves (à la demande des enfants car Maîtresse Christine en avait fait un pour leur montrer).



* Un second atelier pour compléter et terminer l'hôtel à insectes.

* Un dernier atelier de transport de terre pour remplir les gros bacs en bois.

Le 8 mars ce fut le tour des GS :

* Un atelier « petites graines » : découverte de différentes plantes et de différentes graines. Découverte des cycles des plantes, des relations entre elles et leur importance dans l'environnement. Réalisation de semis avec les enfants : fèves, tomates cerises, œillets d'Inde...

* Travail au jardin : mise en place des bacs de culture : les enfants ont pris des mesures, utilisé un niveau à bulle puis assemblé des palettes entre elles.

* Atelier mise en place de tours à pommes de terre / travail de l'osier vivant / mise en place d'un épouvantail en osier

Les TPS/PS ont eu une animation le 5 avril.

Atelier semis et petites graines : identique à celui proposé aux grands. Les enfants ont pu observer des graines de différentes tailles. Ils ont récupéré les graines séchées de zinnia et d'œillet d'Inde qu'ils ont semées dans des bacs.



Atelier Land Art : les animateurs ont disposé des cercles dans l'herbe et les enfants les ont remplis d'éléments naturels afin de former des fleurs.

Atelier poterie avec l'intervention de Ghislaine Esnault, céramiste : après avoir mis en évidence les 5 sens, chaque groupe d'enfants choisit d'en illustrer un et de modeler dans l'argile quelque chose s'y rapportant : lunettes, main et gâteaux.

Les haies, les cassis, les roseilliers plantés les années précédentes poussent et s'étoffent. Avec le printemps, le jardin s'éveille et prend de jolies couleurs : le blanc des lilas, le jaune des genêts, le mauve des romarins en fleurs et bien sûr le vert.

Trois jeunes Cherroises récompensées au concours « Défense et Illustration de la Langue Française »

L'association des membres de l'Ordre des palmés académiques (AMOPA) organise tous les ans le concours « Défense et Illustration de la Langue Française ».

Cette année, comme depuis plusieurs années, d'anciens élèves des écoles de notre commune sont récompensés lors d'une cérémonie où tous les lycées, collèges et écoles participants sont invités.

Ont obtenu un prix :

Margaux SAN AUGUSTIN élève de 3^{ème} au collège Claude Boucher de Croûin - 1^{er} prix sur un sujet libre « lettre de poilu, 1917 »,

Dorinda POINAUD élève de 3^{ème} au collège Claude Boucher de Croûin - 2^o prix sur un sujet libre « lettre de poilu, 1917 ».

Justine COLLIN élève de 1^{ère} Littéraire au lycée Beaulieu - Accessit sur un sujet imposé : « Une scène d'injustice ».

Projet Cinéma pour l'école Paul Garandeau

Cette année, l'école Paul Garandeau, dans le cadre du parcours culturel et du projet d'école, travaille **sur le thème du cinéma**. Au départ du projet, en décembre 2017, chaque classe a visité l'exposition Gaumont « 120 ans de Cinéma » au musée de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Puis, chaque semaine, chaque classe a préparé **des mises en scène ainsi que des chants** appris en chorale avec le soutien de Julia Pain, intervenante du conservatoire auprès des écoles. La classe des CM2, par ailleurs, a travaillé avec un groupe de jeunes autistes de l'IME des Vauzelles qui participent aussi au projet.

Durant la semaine du 23 au 27 avril, les élèves ont découvert les joies et les exigences du tournage de plusieurs séquences du spectacle. Avec le soutien d'Educ'Images, les élèves ont pu expérimenter les rôles d'acteurs, de techniciens ou de caméraman.



La présentation de ce projet se fera sous la forme d'**un spectacle le mardi 19 juin à l'Abaca à 20h30** alliant vidéo, danses et chants. Cet évènement sera l'aboutissement d'un investissement de chacun tout au long de l'année.

Le Prix de la Citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté a récompensé les actions de la classe de Fabienne Lagarde, directrice de l'école Paul Garandeau.

L'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite (ONM) section Charente a signé en juin 2015 une convention qui a pour objectif d'établir un partenariat entre la Direction Académique de la Charente et l'ANONM 16 afin de reconnaître et d'encourager les comportements citoyens des élèves du Département.

Ce « Prix de la citoyenneté » a donc récompensé les actions entreprises par l'école Paul Garandeau, notamment par la classe de Fabienne Lagarde avec l'IME des Vauzelles et cinq jeunes autistes, depuis le début de l'année scolaire 2016/2017 afin d'effacer les peurs, les angoisses, les différences et de mieux vivre ensemble.

« Il n'y a plus les CM de Cherves et les autistes de l'IME mais un groupe avec un même objectif : être prêt pour la représentation de notre spectacle dans une vraie salle, l'Abaca qui aura lieu le 19 juin » conclut Fabienne Lagarde.

Ce prix a été décerné le samedi 7 avril, lors de l'assemblée générale de l'association des membres de l'Ordre National du Mérite, à l'espace Mattisse à Soyaux, en présence des autorités civiles, militaires, des parents, des élèves et de Madame Hébrard directrice académique des services de l'Éducation nationale qui a remis le prix (100 €) qui constitue également un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives.



CIVISME

Mon chien, ma ville et moi

Les espaces verts de notre Commune, nous les apprécions, nos amis à quatre pattes aussi. Mais il serait dommage de continuer à slalomer entre les déjections canines.

Selon certaines croyances, marcher dans une crotte de chien porterait bonheur, mais tout le monde n'étant pas superstitieux, le mieux est de les ramasser.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Alors, soyons citoyens et ramassons les « crottes » de nos chiens.



Participation Solidaire

La commune s'est associée à la campagne de collecte des Restos du Cœur qui s'est déroulée les 9, 10 et 11 mars ; elle a prêté un véhicule pour le transport des denrées données par les clients des supermarchés. Ces denrées sont ensuite triées, palettisées et stockées.

Le président, Claude Viollet, et une partie de son équipe (voir photo) ont travaillé durant ces 3 jours.

A Cognac, ce sont 40 bénévoles, qui apportent une aide alimentaire, des vêtements, des aliments pour bébés, des produits d'hygiène.

Ils viennent également en aide à l'enseignement avec 15 bénévoles pour une mise à niveau notamment en français (actuellement 37 personnes en bénéficient) et une section aide « au retour à l'emploi » pour la rédaction des CV, des lettres de motivation, la recherche de l'emploi.

Claude Viollet précise qu'il est satisfait de la participation des aides apportées par les « Grandes surfaces », mais également par les cuisines centrales de Cognac et les mairies pour leur soutien lors de ces différentes collectes.

Les Restos du Cœur accueillent régulièrement de 300 à 350 personnes.

Ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 105, rue de la Pallue à Cognac

Tél : 05.45.35.85.85



Arrêté préfectoral sur le bruit

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jet à haute pression, coupe bordures etc...), ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires d'animaux sont priés de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.



Fin de la dérogation de l'autorisation des feux de plein air pour les déchets verts ménagers

L'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 réglementait les feux de plein air. Les particuliers, sur autorisation de la mairie et selon une période définie, pouvaient brûler des déchets végétaux. La dérogation a pris fin le 31 mai 2018.

Il est dorénavant interdit toute l'année de brûler des déchets verts ménagers. Ils doivent être déposés en déchetterie.

Les autres dispositions de l'arrêté restent inchangées pour le brûlage des résidus agricoles, gestion forestière, écobuage, déchets verts parasités, feux d'artifices, feux festifs...

Pour plus de détails, vous pouvez vous connecter sur le site de la préfecture www.Charente.gouv.fr

Permis B : une aide financière pour les jeunes entre 17 et 25 ans

La région Nouvelle Aquitaine vient de mettre en place une aide pour financer le permis de conduire et ainsi faciliter l'accéder à la vie active. En effet dans une région où l'espace rural est grand, les solutions transports en commun peuvent être insuffisantes et le permis indispensable pour aller travailler, voire pour travailler.

Cette aide est soumise à plafond de revenu et peut aller jusqu'à 1 200€. Pour être éligible, il faut avoir entre 17 et 25 ans et être dans l'un des quatre cas suivants :

1) Les jeunes titulaires de l'un des diplômes listés ci-dessous, obtenus dans un établissement scolaire en Nouvelle-Aquitaine lors de la session précédant la demande d'aide, et qui s'engagent vers une insertion professionnelle à l'issue de leur formation : CAP, CAPA, Bac pro, Bac pro agricole Mention Complémentaire « aide à domicile », BEP, BP, Titres professionnels ou Certificats de Qualification Professionnelle de niveau IV ou Infra, enregistrés dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).

(La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'obtention du diplôme)

2) Les jeunes en insertion professionnelle issus d'une formation de niveau IV et infra, suivis par une mission locale d'insertion de Nouvelle-Aquitaine et inscrits dans un parcours de formation financé par la Région ou par un autre organisme public* ou engagés dans un parcours d'insertion et dont le projet nécessite l'obtention du permis de conduire.

** La demande d'aide régionale devra être déposée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'entrée en formation.*

3) Les jeunes scolarisés en CAP/BAC Pro au sein d'un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté – EREA ; pour ce public, le revenu fiscal de référence ne sera pas pris en compte et *la demande d'aide régionale devra être déposée au cours de la scolarité.*

4) Les jeunes issus d'une formation de niveau IV et infra, en contrat d'engagement de service civique sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine qui sont engagés auprès d'un organisme agréé. *La demande d'aide régionale devra être déposée pendant la durée du contrat.*

Toutes les informations complémentaires sont sur le site <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-passage-permis-conduire/>
Vous y trouverez également tous les documents imprimables ainsi que la possibilité de créer votre dossier dématérialisé en ligne.



SPORT

Les Team Ouins Ouins présentent leur maillot

Vendredi 16 mars en soirée, Damien Pageaud, président de l'association « Team ouins ouins » et son équipe ont réuni les soixante adhérents, les familles et la municipalité pour la remise de leur premier maillot et short en présence des sponsors (E.Leclerc, Intersport, Espace loisir piscine, Garandeau, Macoin et Crédit Agricole).

Un équipement vestimentaire aux couleurs de la commune qui, sans nul doute, sera représentatif et remarqué aux quatre coins de la Région.



Rugby

La finale du championnat régional de deuxième série a opposé le RCCR à Saint Maixent, équipe qui était dans la même poule de qualification. Les deux équipes se sont classées aux deux premières places et se sont une nouvelle fois affrontées en finale sur le terrain de Jarnac le dimanche 22 avril.

Dans une rencontre âpre et indécise, les joueurs de Cherves ont su se montrer patients et gagner cette finale par 18 à 13. Félicitations aux joueurs et dirigeants pour ce nouveau bouclier.

En **32^{ème} de finale de la coupe de France**, le RCCR a rencontré la jeune équipe de Vayrac (Dordogne) sur le terrain d'Excideuil (24). L'expérience des vieux briscards a payé puisque les Chervois l'ont remporté 24 à 23. Ils rencontreront, en 16^{ème} de finale, les Bretons d'Acigné.

En **16^{ème} de finale de la coupe de France deuxième série**, le RCCR a rencontré Acigné, ville de la proche banlieue de Rennes. Champion de Bretagne 2^{ème} série, invaincue jusque là, en championnat et en phase finale. Dans un état d'esprit irréprochable, la rencontre a rapidement tourné court côté suspens. Cherves marquant six essais avant la pause, puis trois en seconde période. Finalement Cherves l'emporte 75 à 7.

Le **8^{ème} de finale** contre Athis Mons, ville de l'Essonne, s'est déroulé le dimanche 27 mai à 13 heures 30 à Saint Pierre des Corps (37). Athis Mons l'a emporté 19 à 15.

Cette excellente saison se termine donc pour le RCCR avec un nouveau titre régional de 2^{ème} série.

Félicitations à tous et bonnes vacances.

1^{er} Mai

Alors que le muguet se vend par milliers de brins, chez les fleuristes mais aussi à la « sauvette », le jour de la fête du travail, les associations profitent de cette journée pour réunir leurs adhérents et les autres pour un moment festif autour de l'**aillet** qui est consommé en quantité, notamment dans certaines communes de Charente et quelques-unes de Charente-Maritime.

Le **Club de l'âge d'or et d'amitié** a réuni les adhérents le jeudi 26 avril, ce qui leur permet de participer aux autres manifestations organisées sur la commune.

La **Truite Champblancaise** a lâché, dès le matin, 50 kg de grosses truites et 10 kg de truites portion avant le casse-croûte offert à la vingtaine de pêcheurs. A midi, un repas a été servi à 30 personnes, sous le tivolì installé en bordure de l'étang.

Le **Comité des fêtes d'Orlut** perdure une tradition bien ancrée, en offrant le brin d'aillet à tous, habitants de la commune ou de celles à proximité. « A midi, le repas « entrecôte » a régalé 100 convives ravis de leur journée qui n'hésiteront pas à revenir » précise la présidente Agnès Pairault.

La fête du travail est consacrée aux manifestations organisées par les associations. Cette année encore de moins en moins d'associations, elles ne sont plus que deux le jour « J » qui réunissent leurs adhérents pour un moment convivial.



commémoration du 19 mars



Carnaval maternelle JM Weber



Fratrie à Orlut



Symphonia



Carnaval école Sainte Eustelle



Jeux de société à la médiathèque



Zumba fluo party



Repas des aînés



Conférence



Kermesses

Les élèves fêteront la fin de l'année scolaire avec la traditionnelle kermesse.

Le vendredi 22 juin au stade de Cherves, pour le groupe scolaire Weber-Garandeau et le samedi 23 juin, pour l'École Sainte Eustelle et le CIPAL.

3^{ème} Randonnée de la vallée de l'Antenne

Le **dimanche 8 juillet**, aura lieu la 3^{ème} grande «Randonnée de la vallée de l'Antenne» organisée par le comité des fêtes d'Orlut. En 2017, la seconde édition avait connu un magnifique succès : 421 VTT et 277 marcheurs, tous ravis des circuits, des découvertes du patrimoine local et du gigantesque travail en amont effectué par les bénévoles.

Il en sera de même cette année. Depuis plusieurs mois, les bénévoles sont à l'œuvre, et promettent «des magnifiques surprises». Il ne reste qu'à en accepter l'augure, noter la date et se préparer physiquement à cette randonnée qui s'annonce superbe.



13 Juillet

Les festivités de la **Fête Nationale** débiteront au stade de Cherves par un pique-nique géant à partir de 19h et un concert avec le groupe « Third Stone » au cours du repas, puis s'enchaîneront un feu d'artifice et un bal.

Venez nombreux... Apportez vos couverts et vos tables de pique-nique (barbecues à dispositions pour les grillades).

En cas de mauvais temps le pique-nique se fera sous les tivolis.

Cinéma sous les étoiles

Cette année le cinéma est de retour pour une sixième édition. Tout comme l'an dernier, il déploiera son écran derrière les anciennes écoles d'Orlut le **samedi 25 août à 22h**.

Le film choisi est « **Demain tout commence** » de Hugo Gélin avec Omar Sy, Clémence Poésy, Gloria Colston, Antoine Bertrand. Un film où se mêlent humour et émotion.

Venez passer un bon moment en famille, pensez à apporter vos chaises.

A noter que cette journée débutera dans la matinée par une **randonnée pédestre**, puis se poursuivra l'après-midi par une **sortie canoë** sur notre belle rivière l'Antenne.

Il est nécessaire de réserver au 05 45 83 25 69 pour l'activité canoë.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 83 25 69.



AGENDA

JUIN

- Samedi 9** : Les Chérubins en folie à l'Abaca, 20h30
- Samedi 16** : Arbre à contes à la médiathèque, 10h30
- Samedi 16** : Lancement de saison culturelle à l'Abaca, 18h
- Mardi 19** : Spectacle de l'école P. Garandeau à l'Abaca
- Vendredi 22** : Kermesse du groupe scolaire Weber-Garandeau, stade
- Samedi 23** : Fête de l'École Sainte Eustelle et kermesse du CIPAL

JUILLET

- Dimanche 1^{er}** : Repas champêtre par la Société de chasse, cour école P. Garandeau
- Dimanche 8** : Randonnée de la Vallée de l'Antenne par le Comité des fêtes d'Orlut
- Vendredi 13** : Fête Nationale (pique-nique, spectacle, feu d'artifice et bal) par la Municipalité

AOÛT

- Samedi 25** : Cinéma de plein air, sortie canoë et randonnée pédestre par la Municipalité
- Vendredi 31** : Soirée dansante par Adrena'zik, à la salle des fêtes de Cherves

Toutes les dates et manifestations sont données sous réserve de modification.

SEPTEMBRE

- Vendredi 21** : Apéro littéraire à la Médiathèque
- Samedi 22** : Spectacle à l'Abaca, 20h30
- Du 25 septembre au 13 octobre** : Exposition « Peau d'Âne » à la médiathèque

OCTOBRE

- Au cours du mois** : Au fil du conte à la médiathèque
- Au cours du mois** : Arbre à contes à la médiathèque, 10h30
- Samedi 6** : Soirée dansante et repas par Adrena'zik, à la salle des fêtes de Cherves
- Vendredi 19** : Spectacle à l'Abaca, 20h30
- Samedi 27** : Repas de fin d'année par le comité des fêtes d'Orlut

NOVEMBRE

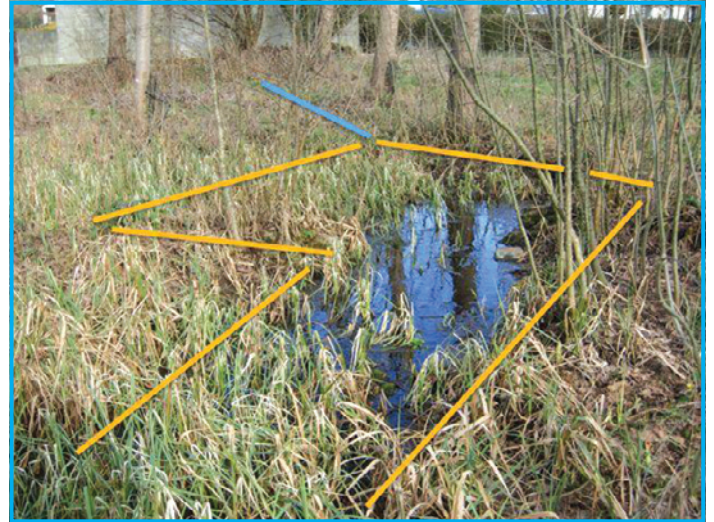
- Vendredi 2** : Loto par Adrena'zik, à la salle des fêtes de Cherves
- Dimanche 11** : Commémoration au monument aux morts par les anciens combattants de Cherves-Richemont
- Vendredi 16** : Soirée « doudou / pyjamas » à la médiathèque
- Au cours du mois** : Arbre à contes à la médiathèque
- Samedi 24** : Spectacle à l'Abaca, 20h30
- Samedi 24** : Foire aux livres par la médiathèque, au Centre Socio Culturel G. Lavigne

L'association ANLP vous propose de continuer à découvrir les fontaines, sources, lavoirs et ruissoirs de la commune. Elle vous présente sa 7ème édition.

Nous poursuivons notre promenade parmi les sources, fontaines, lavoirs et ruissoirs de Cherves, soit 33 recensés à ce jour. Celles et ceux situés sur des terrains privés sont mentionnés avec l'accord du propriétaire. Rappelons aux nouveaux Chervais que fontaine est le nom que l'on donne ici à une source, avant de désigner la construction en pierre que l'on met souvent autour, mais aussi un récipient pour garder de l'eau dans une maison.

Le ruissoir des Prés Mesnils

Entre la D731 et l'Antenne s'étend la cité du Petit Champéroux, puis une peupleraie qui borde l'Antenne. Mais au pied de la cité, il existe encore une prairie séparée de la peupleraie par la petite source des Prés Mesnils et le cours d'eau qui en sourd et se jette dans l'Antenne une centaine de mètres plus loin. Au milieu de cette prairie, les vestiges d'un ruissoir à chanvre sont toujours bien visibles, à savoir la petite fosse rectangulaire où l'on mettaient les bottes de chanvre à rouir, la petite source qui l'alimentait et le petit canal qui partait vers le ru des Prés Mesnils rempli de la résine du chanvre, hélas fort nocive pour les poissons. Au bord de ce charmant ruissoir, pousse de la grande consoude rose, blanche et de la populage aux fleurs jaune vif.



La source de la Gargouille

Elle se situe bien plus haut que la source du Gouffre, dans la colline au cœur d'une propriété privée à la frontière de La Templerie qui est sur la commune de St André de Louzac. Elle est très souvent à sec et les temps nouveaux qui s'annoncent ne vont sans doute pas, hélas, la rendre plus abondante, selon les perspectives du Fleuve Charente (EPTB).

La fontaine de Château Chesnel

Au pied de Château Chesnel vers l'ouest, une petite fontaine doublée d'un lavoir apportait autrefois le service de l'eau aux habitants du château. Dans les années 60, on pouvait encore y accéder, avant les travaux de la déviation de l'Antenne par le sentier qui partait sur la droite avant le pont de St Sulpice avec la colonne de la Fronde, et on découvrait cette fontaine après avoir rencontré la Font de la Roche puis la Fontaine aux Lions dont nous avons déjà parlé dans le bulletin municipal de janvier 2012.



L'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) a pour but de « Connaître, Partager et Préserver les patrimoines de la vallée de l'Antenne » et ses 45 communes.

Contact : Michel ADAM - Tél. : 06 72 89 00 25 - Email : michel-adam@orange.fr



Alixian LUIS, le 13 avril
 Adèle BLUTEAU, le 7 mars
 Victoire DANJOU, le 20 janvier
 Pierre DENIS, le 17 janvier
 Paul PEYRÉ, le 11 décembre



Christian NICOLAÏ, le 20 mai
 Yves BELLEBEAU, le 12 avril
 Paul QUINTARD, le 11 avril
 Henriette CHARDONNÉ épouse BAUFANAIS, le 4 avril
 Clotilde LHYVERNAY épouse TRUFFANDIER, le 8 mars
 Franck JAUSEAU, le 19 février
 Léone HAMON veuve CONSTANTIN, le 10 février
 Jeanine GAUTHIER née LHYVERNAY, le 30 janvier



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Mardi et Jeudi : 9h00-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

www.cherves-richemont.com

ESPACE CULTUREL L'ABACA

Tél. : 05 45 32 30 38

3, allée de Prézier

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1, impasse du Vieux Chêne

Horaires d'été (juillet-août) :

Mardi : 16h00-18h30 - Mercredi : 9h00-12h00/13h30-18h00

Jeudi : 13h30-17h00 - Vendredi : 14h00-18h30

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2, impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du Champ de Foire

Mercredi : de 12h30 à 18h30

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du Champ de Foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 17h00



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance
 46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLE

ECOLE J.M. WEBER05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU.....05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE (IREO)05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours..... 05.45.81.68.71

BOULANGERIE

Place André Guillot 05.45.83.14.45

DIVERS

GARAGE 05.45.83.16.17

PHARMACIE 05.45.83.27.75

ETIOPATHE..... 05.45.36.48.22

OSTÉOPATHE 06.42.56.80.23

MÉDECINS..... 05.45.83.27.88

DENTISTE..... 05.45.83.10.97

INFIRMIÈRES..... 05.45.83.25.05

BOUCHERIE 05.45.83.12.89

ALIMENTATION VIVAL / LA POSTE RELAIS 05.45.83.15.44

TABAC PRESSE 05.45.83.14.50

COIFFEUR..... 05.45.83.28.41

TRANSCOM (transport vers Cognac) 05.45.82.01.99

TAXI..... 06.87.98.98.23

PRESBYTÈRE 05.45.83.25.64